

AGROALIMENTAIRE

La coopérative Cristal Union, connue pour la marque Daddy, va acheter son concurrent La Vermandoise. Le rapprochement donne naissance au numéro cinq européen.

Sucre : Daddy paie le prix fort pour rivaliser avec Tereos

Ni la crise de l'Europe ni le coup de roulis sur la finance internationale ne semblent décourager les entreprises agroalimentaires de poursuivre leurs stratégies de croissance. Témoins, les opérations annoncées hier par Bonduelle, Naturex et surtout par Cristal Union. Plus connue à travers sa marque Daddy, la coopérative offre 951 millions d'euros pour acheter son concurrent La Vermandoise, contrôlé par la famille Delloye, et devenir ainsi le numéro cinq du sucre en Europe.

Pour convaincre les Delloye, Cristal Union a accepté de payer le prix fort. Dans un premier temps, la coopérative va mettre la main sur les 82 % du holding de tête, qui coiffe deux sociétés cotées indépendamment : la SVS (contrôlée à 50,7 % par les Delloye) et la Société sucrière de Pithiviers Levieille (détenue à 56,5 % par la SVS). Dans un deuxième temps, Cristal Union va lancer une double offre publique d'achat simplifiée. Le groupe propose 3.487,30 euros par action SVS et 1.692,76 euros par action SSPLV. Soit des primes respectives de 98,7 % et de 125,7 % par rapport au cours de clôture du 30 septembre ! Globalement, le montant offert représente 7 fois l'excédent brut de La Vermandoise.

Il est vrai que la période est perçue par nombre de professionnels

LA VERMANDOISE EN BOURSE
À PARIS, EN EUROS



comme favorable aux développements dans le sucre, en raison de la libéralisation du régime européen spécifique à ce secteur, programmée pour 2016, et du palier atteint par le Brésil dans son essor vertigineux. Deux facteurs qui stimulent les ambitions des Européens.

En achetant La Vermandoise, Cristal Union crée un nouvel ensemble représentant un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros, pour un excédent brut d'exploitation de 225 millions d'euros. Il pèsera 35 % du quota sucrier français. Tout en restant au deuxième rang français, Cristal Union réduit l'écart avec son rival Tereos, né de la fusion d'Union SDA

UNE VIEILLE MAISON

Née il y a cent cinquante quatre ans, La Vermandoise exploite 4 sucreries et 2 distilleries. Ses 4.000 planteurs de betteraves lui permettent de produire 550.000 tonnes de sucre, vendu uniquement à l'industrie, et 600.000 hectolitres d'alcool. La Vermandoise n'a aucune marque commerciale à la différence de Cristal Union (Daddy, Erstein). Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 328 millions d'euros en 2010-2011, avec 568 salariés. La Vermandoise exporte en Europe, au Maghreb et au Moyen-Orient.

et de Béghin Say en 2003. La coopérative dame même doublement le pion de Tereos, qui, de sources bien informées, convoitait autant Cristal Union que La Vermandoise.

Conseillé par Bucéphale Finance, le producteur du sucre Daddy a obtenu la totalité du financement nécessaire, soit les 951 millions d'euros auprès du Crédit Agricole. Les 5.350 planteurs de betteraves, adhérents de la coopérative, n'ont pas été sollicités pour apporter leur concours à l'opération, laissant

intacte cette possibilité pour de futures opérations de croissance externe. Ace stade, et avant l'avis des autorités de la Concurrence, il n'est prévu aucune cession d'actifs, ni « de casse sociale », a précisé Alain Commissaire, directeur général de Cristal Union et du nouvel ensemble, qui sera présidé par Olivier de Bohan.

Cap sur les biocarburants

Cristal Union s'estime désormais en bonne position pour accroître son activité à l'exportation et poursuivre sa diversification dans la chimie verte et les biocarburants. « Il faut passer à autre chose qu'à l'éthanol de seconde génération et développer les carburants à haute densité énergétique, notamment pour les avions », explique Alain Commissaire.

La coopérative de la Marne est en discussion sur le sujet avec des start-up américaines en quête de partenaires industriels, l'idée étant de fournir Total. Avec ses nouveaux moyens de production, Cristal Union envisage d'accroître ses exportations sur le bassin méditerranéen, en Russie et « demain, avec la disparition des quotas, en Afrique noire, où la demande progresse fortement ». L'entreprise va aussi développer ses lignes de sucres de bouche en y ajoutant des composés à base de Stevia.

MARIE-JOSÉE COUGARD



BASF AG/PHILIPPO/REUTERS